

ORGANISER DES CONCOURS POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les modalités de concours

Types de concours

- Tirage au sort (avec ou sans sondage) ;
- Questionnaire ;
- Jeux de photos ;
- Blind test musical.

Types de récompenses

Le cadeau ou la récompense est déterminé selon les besoins de l'audience ciblée (démographie, sexe, âge, etc.).

- Un abonnement (ou réduction sur l'abonnement) ;
- Bons d'achats ;
- Échantillons du produit vendu ou produit ou accessoire ;
- Voyage ;
- Etc.

La période

Choisir le thème et le cadeau selon la période :

- Fêtes de fin d'année ;
- Halloween ;
- Saison (printemps, été, etc.)
- Sortie d'un produit phare.

Comment participer au concours ?

Concours utilisant la fonctionnalité Hashtag (#), la fonctionnalité commentaire ou un post contenant un lien vers la page du concours.

Diffusion du jeu

Mettre au point un bouton dédié sur le site, le blog, la page mère ou les pages affiliées.

Cadre réglementaire des concours

Réglementation française

- Déposer le règlement du jeu chez un huissier de justice (permet de garantir la transparence et peut être nécessaire en cas de situation litigieuse) ;
- Respect des règles de collecte des informations personnelles en informant les participants des informations pouvant être mises à disposition du fichier de collecte de données (doit respecter la CNIL et la RGPD) ;
- Non infraction des lois françaises concernant les contenus publiés (contenu illégal, diffamatoire, obscénités, contenu protégé par la propriété intellectuelle, données personnelles et privées, etc.)

Les conditions générales d'utilisation de Facebook

- En plus du respect des lois françaises, il faut toujours mettre au point un concours respectant les CGU du réseau social utilisé. Pour Facebook, il faut :
- Rendre le règlement accessible à partir de la page : conditions de participation, dates, modalités de participation et de choix des vainqueurs, remise des récompenses, etc. ;
- Il est interdit d'obliger un participant à aimer (donner un like) la page ;
- Dégager Facebook de toute responsabilité (l'indiquer clairement) ;

- Certaines pratiques sont interdites tel que : l'obligation de partager sur sa page ou celle d'un ami, l'obligation d'identifier une connaissance, etc.